

## **SÉANCE ORDINAIRE DU 11 NOVEMBRE 2013**

À cette séance ordinaire tenue le 11<sup>e</sup> jour de novembre 2013 étaient présents, Mesdames les conseillères Danielle D. DuSablon et Stéphanie Dusablon, Messieurs les conseillers Michel Trottier, Robert Lépine, Louis-Philippe Douville et Denis Naud tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Dominic Tessier Perry.

Monsieur René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le maire ouvre l'assemblée à 20h00 par la prière. Par la suite, il souhaite la bienvenue aux nouveaux élus.

2013-11-11-195

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Chacun des membres du conseil ayant pris connaissance de l'ordre du jour,

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablon  
**APPUYÉ PAR :** Madame la conseillère Stéphanie Dusablon  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** l'ordre du jour soit accepté en laissant l'item « Divers » ouvert.

ADOPTÉE

### **REMISE DES CERTIFICATS DE BÉNÉVOLAT 2013 / BIBLIOTHÈQUE JEAN-CHARLES-MAGNAN**

Monsieur le maire, Dominic Tessier Perry, souligne l'engagement des personnes concernées et procède à la remise des certificats de bénévolat 2013 à Mme Ange-Aimée Asselin (15 ans), Mme Carole Gendron (15 ans) et Mme Monique Poitras (5 ans).

2013-11-11-196

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2013**

a) Dispense de lecture

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal mentionné en titre, M. René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire lecture.

b) Commentaires et/ou corrections  
Aucun

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablon  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Michel Trottier  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2013 soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

### **SUIVI DU PROCÈS-VERBAL**

Monsieur le maire fait un résumé des résolutions du procès-verbal du 1<sup>er</sup> octobre 2013.

2013-11-11-197

### **RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DU PAIEMENT DES COMPTES**

Le directeur général dépose au conseil le rapport des dépenses et la liste des comptes.

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Michel Trottier  
**APPUYÉ PAR :** Madame la conseillère Stéphanie Dusablon  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** ce conseil accepte le bordereau des comptes présenté à la séance du 11 novembre 2013 au montant de 257 164.42\$ et autorise le paiement des factures.

### **LISTE DES COMPTES OCTOBRE 2013**

#	Fournisseurs	Montant
1	Hydro-Québec	6 947.76 \$
2	Telus	1 365.95 \$
3	Telus Mobilité	52.31 \$
4	Xittel (internet)	91.93 \$
5	Shaw direct, coupole quilles, Loisirs	36.16 \$
6	Salaires nets des Élus, octobre	1 661.34 \$
7	Salaires nets des Employés, septembre:16288.51\$, Octobre: 13 711.10\$	29 999.61 \$
8	Salaires nets des Pompiers, Septembre: 1588.66\$, Octobre: 1604.86\$	3 193.52 \$
9	Ministère du Revenu du Québec, remise septembre: 7145.41\$, Octobre: 6072.35\$	13 217.76 \$
10	Receveur Général du Canada, remise septembre: 2873.36\$, Octobre: 2409.87\$	5 283.23 \$
11	REER, cotisations septembre:1636.38\$, Octobre: 1374.34\$	3 010.72 \$
12	Croix Bleue, assurances groupe, novembre	3 056.05 \$
13	Réseau mobilité Plus, fréquence numérique, incendie	41.05 \$
14	Canadien National, entretien signaux sans barrières, sept.	594.20 \$

15	Marie Bélisle, remb. fact. Boutique Travail, gants et dossar: 27.57\$, remb. fact. Co-Op, genouillères et gants: 15.47\$	43.04 \$
16	Béton Crête Inc. location bétonnière, prise d'eau Aq.PM	1 264.73 \$
17	9080-8304 Québec Inc. Germain Durocher, autobus pour sorties terrain de jeu, Loisirs	1 017.53 \$
18	AGI Inc. absorbant pour asphalte Rue Tessier Ouest	307.79 \$
19	Pharmacie St-Casimir, Mun.: 21.18\$, Loisirs: 14.00\$	35.18 \$
20	Commission Scolaire de Portneuf, 2 billets vins et fromages 18 octobre, Fondation École Secondaire St-Marc.	100.00 \$
21	Construction Pavage Portneuf, asphalte Rg. Ste-Anne: 630.79\$ Asphalte Rivière Noire: 49452.49\$ Réf: Résol:2013-09-09-163, Asphalte Rue Hardy: 116.90, Rivière Noire: 228.94	50 429.12 \$
22	Municipalité St-Thuribe, quote-part travaux aqueduc: 11213.57\$ + 1181.77\$	12 395.34 \$
23	Garage Conrad Audet, Essence septembre Mun: 416.07\$, Incendie: 83.75\$, Essence octobre Mun: 535.07\$	1 034.89 \$
24	Ginove, réparation hose hydraulique Dodge gris	244.18 \$
25	Godin Station Service, essence sept.: Mun.: 409.00\$ Incendie: 35.00\$, Octobre: Mun.: 239.60\$, Inc: 143.15\$	826.75 \$
26	Richard Équipement, fourniture bureau Sept.:104.93\$, Octobre: Mun.: 347.40\$, Incendie: 58.81\$	511.14 \$
27	SCAR: Septembre: Mun.: 111.50\$, Loisirs: 24.00\$, Incendie: 5.04\$, Octobre: Mun.: 1067.19\$, Loisirs: 10.36\$, Incendie: 95.27\$	1 313.36 \$
28	Postes Canada, achat timbres: 462.18\$, Éclaireur Novembre: 112.12\$	574.30 \$
29	Concepts Gingras, location toilette 28-09 au 28-10, bateau, Embellissement	201.21 \$
30	Garage Pierre Tessier, réparation Panel 1973, incendie	118.74 \$
31	CIT, location copieur 1 nov. au 31 janvier 2014	522.83 \$
32	Regroupement des stations de ski de fond, cotisation annuelle,Loisirs	373.67 \$
33	Groupe CCL, fournitures élections:	5 402.62 \$
34	Courrier de Portneuf, avis public et appel d'offres	432.75 \$
35	John Meunier, produits chimiques aqueduc	305.13 \$
36	Trophées Danielle Enr. 3 trophées Rallye auto, Loisirs	31.04 \$
37	Inter Clôtures Cambrek, clôtures terrain des Loisirs, réf: résol.: 2013-09-09-166, pacte rural	7 225.69 \$

38	BFT Bowling, réparation planteur quilles, Loisirs	384.02 \$
39	Marquage traçage du Québec, lignage de rues	3 140.06 \$
40	SNC Lavallin, honor. profess. étude Réf: Résol: 2013-06-10-108	3 679.20 \$
41	Consultants Mario Cossette Inc. Honor. profess. pour les plans et devis, remplacement du ponceau Ile Grandbois réf: Résol.: 2013-06-10-109:	19 660.73 \$
42	Entreprises St-Ubalde, Mun. Réparation prise d'eau Aq.PM: 1852.90\$, colmater puits St-Ubalde: 567.41\$, pierre pour terrain des Loisirs: 434.15\$	2 854.46 \$
43	FQM facturation Dicom, sept.	23.26 \$
44	Régie régionale gestion des déchets, crédit sur facture vidange fosse septique	(87.00) \$
45	Jean-Claude Labbé, remb. act. ext. hockey Xavier, Loisirs	95.00 \$
46	Éric Petitclerc, remb. act. ext. hockey Luka, Loisirs	95.00 \$
47	Librairie Laliberté, achat volumes biblio.	1 260.68 \$
48	Aréo Feu, entretien équipement, vérification d'appareils et inspection, incendie	1 546.59 \$
49	Biolab, analyses d'eau	152.35 \$
50	Toshiba, facturation copies supplémentaires 1-11-2012 à 31-10-14: 2330.98\$, contrat de service 1-11-13 au 31-10-14: 2479.32\$	4 810.30 \$
51	CTM réparation équipements incendie	236.83 \$
52	Services Techniques Incendies Provincial, entretien équipement incendie	1 196.32 \$
53	Sports Plus, Mun.: 13.91\$, Incendie: 43.46	57.37 \$
54	Lettrage Michel Durivage, fournitures incendie	103.48 \$
55	Marché Alain Thibault, Mun.: 102.68\$, Loisirs: 143.58\$	246.26 \$
56	Énergie Sonic, huile chauffage caserne, incendie	71.08 \$
57	Portneuf Informatique, réparation ordinateur	125.52 \$
58	Profil PME, mise en place d'un programme d'équité salariale Réf: Résol.: 2013-09-09-164	2 072.43 \$
59	Ville Donnacona, facturation cour municipale, septembre	520.00 \$
60	ProPlus, produits nettoyage salle paroissiale, Loisirs	197.14 \$
61	Groupe Lafrenière Tracteurs, 1 fourche à palette, réf: 2013-06-10-112: 965.79\$, entretien tracteur: 174.82\$	1 140.61 \$
62	Ministère du Revenu du Québec, TPS-TVQ, Loisirs	450.98 \$
63	Jessica Tessier, remb. inscription activité, Loisirs	70.00 \$
64	Martin Denis, remb. fact. Bureau en Gros, filière bureau caserne, incendie	269.03 \$
65	Restaurant des Petits Gourmands, repas BVA 27-10-13	143.25 \$
66	René Savard, frais déplacements 27-06 au 1-10-13	140.80 \$
67	Groupe Polyalto, 50 bandes d'aréna pour patinoire, Loisirs	1 678.64 \$

68	Imprimerie Germain, impression bulletins de votes	1 897.09 \$
69	David Grondin, frais déplacements et repas pour formation Prévention Secours 21 et 28 oct.	51.42 \$
70	CRSBP, cartes d'abonnés bibliothèque	13.80 \$
71	Promutuel, crédit sur camion incendie GMC 1963 suite à la vente	(77.70) \$
72	Nicole Tessier, frais déplacements sept. oct. biblio	205.60 \$
73	Buffet du Rapide, 32 repas Élections 3 novembre	397.92 \$
74	Les Terrassements François Fortier, travaux égout pluvial Rue des Pionniers, et assainissement Rue Hardy	666.86 \$
75	Québec Municipal, adhésion annuelle service internet 2014	237.13 \$
76	Maheu, Maheu, entente parasitaire nov. 2013 à nov.2014	450.00 \$
77	Les Glissières de Sécurité JTD Inc. glissières Rue Godin et Notre-Dame	12 719.31 \$
78	Ministre des Finances, 2ième vers. Sûreté du Québec	40 914.00 \$
79	URLS Capitale Nationale, cotisation annuelle table de concertation de Portneuf, Loisirs	91.98 \$

**TOTAL DU MOIS : 257 164.42\$**

Municipalité :	246 711.22\$
Loisirs :	5 904.45\$
Incendie :	4347.54\$
Comité d'embel.	2012.21\$

ADOPTÉE

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, soussigné, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires à ces dépenses.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce onzième jour de novembre 2013.

René Savard,  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**RAPPORT DES RESPONSABLES**

Mme Danielle D. DuSablou nous entretient de sa participation aux activités de la CCSOP et de la CAPSA.

M. Robert Lépine profite de l'occasion pour se présenter.

M. Michel Trottier n'a rien à signaler.

Mme Stéphanie Dusablou félicite les organisateurs du Salon des artisans et souligne au passage la nomination du FFPE pour un Prix Coup d'Éclat.

M. Denis Naud profite de l'occasion pour se présenter.

M. Louis-Philippe Douville demande à ce que les fossés du rang de la Rivière Noire soient creusés avant l'hiver.

M. Dominic Tessier Perry nous informe qu'une séance de travail sur le budget de la MRC aura lieu bientôt et indique au passage que le budget de la RRGMRP est à l'ordre du jour de la présente réunion.

2013-11-11-198

### **BORDEREAU DE CORRESPONDANCE**

Le bordereau de correspondance est remis à chaque membre du conseil.

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville  
**APPUYÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablon  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le bordereau de correspondance soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

### **DISCOURS DU MAIRE**

Discours présenté par Monsieur le Maire Dominic Tessier Perry sur la situation financière de la municipalité de Saint-Casimir, lors d'une séance ordinaire tenue le lundi 11 novembre 2013 à 20h00.

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

Mesdames et Messieurs,

Tel que demandé par l'article 955 du code municipal, je me dois de vous faire rapport sur la situation financière de la municipalité dans lequel seront traités les derniers états financiers, le dernier rapport du vérificateur et le programme triennal d'immobilisation.

Les états financiers de la municipalité de Saint-Casimir au 31 décembre 2012, démontrent des recettes de 2 013 977 \$ et des dépenses de 1 725 924\$ pour un surplus d'exercice de 288 053\$.

Les états financiers ont été préparés par la firme comptable Dessureault, Lemire, Désaulniers, Gélinas et Lanouette, dont vous trouverez copie en annexe. Les derniers rapports du vérificateur sont également joints à ce discours.

Pour l'année en cours, la municipalité a un budget de 1 776 184\$.

### **VOIRIE LOCALE (AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL)**

Cette année, grâce à une subvention de 50 000\$, nous avons refait une portion du pavage dans le rang de la Rivière Noire. Dès cet automne, un

contrat sera octroyé à la compagnie Lafontaine Excavation pour la réfection du ponceau entre St-Casimir et St-Alban. Le projet en question sera financé par la taxe d'accise, soit un montant de 468 750\$.

Pour la quatrième année du contrat de déneigement de nos chemins d'hiver, La municipalité a autorisé le transfert de contrat entre Les Entreprises DBY de St-Maurice et M. Albert Tessier de notre Municipalité. Ce transfert a été validé par notre aviseur légal et toutes les clauses initiales du contrat se doivent d'être respectées. Le montant affecté à cette dépense est de 118 000\$ plus taxe en plus de la "clause pétrole" si applicable.

Plusieurs réparations mineures ont aussi été réalisées un peu partout sur le territoire.

### **AQUEDUC**

Le dossier de l'aqueduc du Pied de La Montagne demeure toujours notre principale préoccupation. A ce jour, nous utilisons toujours l'osmose de la compagnie Lapierre pour traiter l'eau de ce réseau. Suite à une requête du ministère des Affaires municipales, nous avons procédé cet été au forage de deux (2) autres puits afin de valider, hors de tous doute, qu'il n'y avait pas d'eau souterraine en quantité et en qualité dans ce secteur. Le résultat étant négatif, nous devons poursuivre notre discussion avec le ministère afin de le persuader que l'osmose est la meilleure solution pour nous. La firme Dessau nous accompagne toujours dans ce dossier.

Je ne vous cacherai pas que dans ce dossier, les règles et orientations des ministères font en sorte que l'on se retrouve très souvent à la case "départ". Le besoin de recourir aux subventions afin de garder le coût de l'eau acceptable est la principale cause de l'implication du ministère des Affaires municipales. Nous devons donc être imaginatifs et réalistes dans nos choix.

### **INCENDIE**

Rien de spécial à signaler du côté des incendies, si ce n'est que nous avons une merveilleuse brigade toujours disponible à servir la communauté.

### **RÉGIE RÉGIONALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE PORTNEUF :**

Pour l'année 2014, nous verserons 153 221\$ pour la collecte et le traitement de nos matières résiduelles incluant 18 773\$ pour la vidange et le traitement des boues de fosses septiques. À noter que les éco-centres de St-Alban et de Neuville sont à la disposition des citoyens résidentiels gratuitement pour les matières qui ne sont pas ramassées par le porte-à-porte.

### **SÛRETÉ DU QUÉBEC**

Les coûts pour les services de police en 2014 seront de 89 002\$ pour notre municipalité soit une augmentation de 6 730\$ par rapport à l'an dernier. Malheureusement, nous n'avons aucun pouvoir de négociation par rapport à ce service.

## **BIBLIOTHÈQUE JEAN-CHARLES MAGNAN**

Encore cette année, la bibliothèque municipale a été un lieu de rassemblement très apprécié des usagés.

Nous continuons à acheter des volumes afin d'offrir à la population un choix des plus varié. De plus, un partenariat entre les municipalités de St-Casimir, St-Thuribe et le réseau Biblio a permis aux résidents de St-Thuribe de profiter de la bibliothèque et ainsi accroître le nombre de livres disponibles.

Merci à l'équipe qui anime ce lieu.

Les heures d'ouverture sont les mardis de 13 h 30 à 15 h 30, les jeudis de 18 h 30 à 20 h 30 et les samedis de 10h00 à 12h00.

## **COMITÉ D'EMBELLISSEMENT**

Comme à chaque année, le comité d'embellissement accomplit vraiment bien son mandat. Que ce soit par le temps investi dans les plates-bandes ou bien dans l'organisation d'évènements, tel le salon des artisans ou les concours de décoration, St-Casimir sort toujours gagnant, On parle de nous, on nous visite, on dépense chez nous. Merci aux bénévoles.

## **LOISIRS**

Les dirigeants municipaux continuent la mise à niveau des équipements de loisirs. Ainsi par un projet du pacte rural, nous sommes en mesure de faire subir une cure de rajeunissement, notamment aux terrains de balle et de soccer.

La municipalité travaille présentement à mettre en marche la Politique Familiale Municipale / Municipalité Amie des Aînés. Restez à l'écoute des invitations qui vous sont lancées par le comité mis en place. C'est une bonne façon de contribuer à l'essor de la municipalité et à notre bien-être.

### **LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS DE 25 000\$ ET PLUS :**

<b>Nom de la compagnie</b>	<b>Montant</b>	<b>Objet</b>
Promutuel Portneuf-Champlain	26 441\$	Assurances de la municipalité
Samson & Frères inc.	38 825\$	Forages de puits exploratoires
Construction & Pavage Portneuf inc.	42 021\$	Pavage du rang de la Rivière Noire
Construction & Pavage Portneuf inc.	72 721\$	Remplacement de l'égout sur le boulevard de la Montagne

### **LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 2 000\$ TOTALISANT PLUS DE 25 000\$**

<b>Nom de la compagnie</b>	<b>Montant</b>	<b>Objet</b>
BFT Bowling	13 107\$	Acquisition d'un planteur pour la salle de quilles
Dessau - Shawinigan	20 602\$	Assistance technique – Eau potable



Mission HGE inc.	24 201\$	Recherche eau souterraine
MicroGest Informatique inc.	2 185\$	Tablette électronique pour le service de sécurité incendie
Dessau - Shawinigan	4 829\$	Assistance technique TECQ 2010-2013
SNC-Lavalin inc.	21 776\$	Remplacement de l'égout unitaire sur la rue Baribeau
Dessau – Trois-Riv.	6 885\$	Remplacement de l'égout unitaire sur le boulevard de la Montagne
Laboratoires LVM	13 527\$	Étude géotechnique boul. de la Montagne et Ch. de l'Île Grandbois
Véolia Canada inc.	6 726\$	Alésage et inspection du réseau d'égout sur la rue Baribeau
Mission HGE inc.	3 672\$	Essai de pompage au forage SC-2/AQPM
Mission HGE inc.	3 573\$	Colmatage des puits dans le secteur de St-Ubalde
Dessureault Lemire, Désaulniers, Gélinas & Lanouette	16 338\$	Vérification et audit des états financiers municipaux
Profil Pme inc.	8 290\$	Réalisation exercice équité salariale et conception d'outils en gestion des ressources humaines
SNC- Lavalin inc.	1 725\$	Suivi des recommandations de l'étude de sécurité du barrage Niagarette-2
Clôture Cambrek inc.	7 635\$	Pose de clôture au terrain de soccer
Machineries Pont-Rouge inc.	10 636\$	Acquisition d'une tondeuse à fléau
Environnement MCM	1 719\$	Mesure des boues de l'étang aérateur numéro 1
Glissières de sécurité JTD inc.	13 653\$	Pose de glissières de sécurité

#### **PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS :**

<b>Année</b>	<b>Projet</b>	<b>Montant</b>	<b>Financement</b>
2014	Eau (AQPM)	1 500 000\$	TECQ et règlement d'emprunt
2015	-	-	-
2016	-	-	-

#### **TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX :**

Je dois vous informer, selon l'article 11, de la Loi sur le traitement des élus et du Règlement municipal #04-2002, des sommes perçues par les conseillers et le maire.

Chacun des conseillers reçoit la somme de 3 740.88\$ répartie ainsi; 2 493.67\$ imposable et 1 247.21\$ non imposable, le maire reçoit 11 222.04\$ annuellement soit 7 480.61\$ imposable et 3 741.43\$ non imposable.

Le maire a reçu une somme de 2 353.40\$ de salaire et 1 176.80\$ d'allocation non imposable pour les réunions tenues à la M.R.C. de Portneuf du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre dernier.

Pour ce qui est de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, le maire a reçu une somme de 6 064.72\$ en salaire et 3 031.91\$ en allocation non imposable pour un total de 9 096.63\$.

Enfin, je tiens à remercier les bénévoles, les citoyens, les employés et les membres du Conseil; la municipalité ne pourrait aller de l'avant sans l'implication de tous.

Dominic Tessier Perry, maire

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION / RÈGLEMENT  
NUMÉRO 126-2013 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE  
NUMÉRO 044-2004 AFIN DE PERMETTRE L'USAGE « GÎTE  
TOURISTIQUE » COMME USAGE COMPLÉMENTAIRE À  
L'HABITATION À L'INTÉRIEUR DE LA ZONE A-5**

Le directeur général et secrétaire-trésorier commente et explique le contenu du présent projet de règlement soumis à la consultation.

Monsieur le maire invite par la suite les personnes de l'assistance intéressées par le projet à apporter leurs observations et commentaires sur le dossier.

2013-11-11-199

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 126-2013 MODIFIANT LE  
RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 044-2004 AFIN DE  
PERMETTRE L'USAGE « GÎTE TOURISTIQUE » COMME USAGE  
COMPLÉMENTAIRE À L'HABITATION À L'INTÉRIEUR DE LA  
ZONE A-5**

**CONSIDÉRANT** qu'un avis de motion relatif à ce règlement a été donné lors de la séance du 1<sup>er</sup> octobre 2013;

**CONSIDÉRANT** qu'un avis public de consultation a été émis le 2 octobre 2013 conformément à la loi;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame la conseillère Stéphanie Dusablon

**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Denis Naud

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le Règlement numéro 126-2013 modifiant le Règlement de zonage numéro 044-2004 afin de permettre l'usage « Gîte touristique » comme usage complémentaire à l'habitation à l'intérieur de la zone A-5 soit adopté.

Ce règlement est tout au long reproduit au livre des Règlements de la municipalité.

**ADOPTÉE**

**AVIS DE MOTION RELATIF AU RÈGLEMENT NUMÉRO 127-2013  
FIXANT LES MODALITÉS DE LA PRISE EN CHARGE PAR LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CASIMIR DE TOUT SYSTÈME DE  
TRAITEMENT TERTIAIRE AVEC DÉSINFECTION PAR  
RAYONNEMENT ULTRAVIOLET D'UNE RÉSIDENCE ISOLÉE**

Je soussignée, Danielle D. DuSablou, conseillère donne avis par les présentes, qu'il sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil, le Règlement numéro 127-2013 fixant les modalités de la prise en charge par la Municipalité de Saint-Casimir de tout système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet d'une résidence isolée.

---

Mme Danielle D. DuSablou, conseillère

**AVIS DE MOTION RELATIF AU RÈGLEMENT NUMÉRO 128-2013  
FIXANT LES TAUX DE TAXATION ET DE TARIFICATION POUR  
L'EXERCICE 2014**

Je soussignée, Stéphanie Dusablou, conseillère, donne avis par les présentes, qu'il sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil, le Règlement numéro 128-2013 fixant les taux de taxation et de tarification pour l'exercice financier 2014.

---

Mme Stéphanie Dusablou, conseillère

2013-11-11-200

**DÉPÔT DE L'ÉTAT DES TAXES IMPAYÉES**

M. René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose au conseil l'état mentionnant le nom des personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales.

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Michel Trottier  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le conseil approuve l'état soumis par le directeur général et secrétaire-trésorier selon l'article 1022 du Code municipal du Québec.

**ADOPTÉE**

2013-11-11-201

**CALENDRIER 2014 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL**

**CONSIDÉRANT** que l'article 148 du Code Municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir avant le début de chaque année civile le calendrier des séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune de celles-ci;

**EN CONSÉQUENCE ;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame la conseillère Stéphanie Dusablon  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Denis Naud  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal en 2014. Les séances se tiendront à la Salle paroissiale et débuteront à 20h00 les jours suivants :

<b>Date</b>	<b>Réunion</b>	<b>Jour</b>
2014-01-13	Régulière	Lundi
2014-02-10	Régulière	Lundi
2014-03-10	Régulière	Lundi
2014-04-14	Régulière	Lundi
2014-05-12	Régulière	Lundi
2014-06-09	Régulière	Lundi
2014-07-14	Régulière	Lundi
2014-08-11	Régulière	Lundi
2014-09-08	Régulière	Lundi
2014-10-14	Régulière	Mardi
2014-11-10	Régulière	Lundi
2014-12-08	Régulière	Lundi

ADOPTÉE

**DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

M. René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier, atteste conformément aux articles 357 et 358 de la Loi sur les Élections et les Référendums municipaux, que les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil suivants ont tous été déposés dans le délai prescrit.

M. Dominic Tessier Perry, maire (novembre)  
M. Michel Trottier poste #1 (novembre)  
M. Robert Lépine, conseiller poste #2 (novembre)  
Mme Danielle Duchesneau DuSablou, conseillère poste #3 (novembre)  
M. Louis-Philippe Douville, conseiller poste #4 (novembre)  
M. Denis Naud, conseiller poste #5 (novembre)  
Mme Stéphanie Dusablon, conseillère poste #6 (novembre)

2013-11-11-202

**ADOPTION DU BUDGET DE LA RÉGIE RÉGIONALE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE PORTNEUF ET QUOTE-PART 2014**

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu de l'article 603 du Code municipal du Québec le conseil doit adopter par résolution le budget de la RRGMRP;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablou  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le budget 2014 de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf au montant de 10 747 845\$ soit accepté;

**QUE** la municipalité de Saint-Casimir accepte de payer la quote-part de 153 221.24\$ à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf pour l'année 2014.

ADOPTÉE

2013-11-11-203

**ACTIVITÉ DE LANCEMENT DE LA PFM-MADA ET CONTRIBUTION POUR L'UTILISATION DE PHOTOS**

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil sont favorables à financer une activité de lancement relative à la PFM-MADA;

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil sont favorables à compenser monétairement pour l'utilisation de photos qui ont servi lors de l'élaboration du visuel de cette politique;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame la conseillère Stéphanie Dusablon

**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Denis Naud

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le conseil municipal alloue un budget de 3 500\$ au Comité PFM-MADA pour l'organisation du lancement cette politique;

**QUE** le conseil municipal verse la somme de 100\$ à la Fabrique de St-Casimir en guise de compensation pour les droits d'utilisation des photos.

**D'IMPUTER** ces dépenses au poste budgétaire 02 19000 499 « Politique familiale ».

ADOPTÉE

2013-11-11-204

**MANDAT RELATIF À L'ACQUISITION D'UN CAMION DE SERVICE POUR LA MUNICIPALITÉ**

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil sont favorables à procéder à l'acquisition d'un camion de service pour la municipalité;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu d'obtenir le plus de détails possibles afin de permettre aux élus de faire un choix éclairé;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Michel Trottier

**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le conseil municipal mandate le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard, afin qu'il procède à la collecte d'information sur des camions de service (neufs et usagés).

ADOPTÉE

2013-11-11-205

**NOMINATION DE M. PATRICK AUGER À TITRE DE DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

**CONSIDÉRANT** que M. Patrick Auger a été nommé au poste de directeur (par intérim) du Service de sécurité incendie le 13 mai 2013 par la résolution 2013-05-13-086;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablon  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Robert Lépine  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**DE PROCÉDER** à la nomination de M. Patrick Auger à titre de directeur du Service de sécurité incendie en date du 11 novembre 2013.

ADOPTÉE

2013-11-11-206

**MANDAT RELATIF AU PROJET DE RAMPE POUR PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE / SALLE PAROISSIALE**

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil sont favorables à procéder à l'analyse d'un projet de rampe pour personne à mobilité réduite à la salle paroissiale;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de s'adjoindre les services d'une firme d'ingénieur pour nous accompagner dans l'élaboration de ce projet;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablon  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Michel Trottier  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le conseil municipal mandate la firme SNC-Lavalin au montant de 1 200.00\$ (plus taxes) pour la réalisation d'une étude comparative dans le cadre de ce projet.

ADOPTÉE

2013-11-11-207

**DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE PORTNEUF POUR DES PANIERS DE NOËL**

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil municipal désirent soutenir les familles moins favorisées des élèves de l'école secondaire St-Marc en leur offrant un « Panier de Noël »;

**EN CONSÉQUENCE ;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame la conseillère Stéphanie Dusablon  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Denis Naud  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** la municipalité de Saint-Casimir accepte de contribuer pour un montant de 100\$ aux « Paniers de Noël » de la Commission scolaire de Portneuf;

**D'IMPUTER** cette dépense au poste budgétaire 02 19000 970 « Dons et subventions OBNL ».

ADOPTÉE

2013-11-11-208

**CONTRIBUTION ANNUELLE 2014 À LA FQM**

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil municipal désirent maintenir leur adhésion à la FQM en 2014;

**EN CONSÉQUENCE ;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Michel Trottier  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Robert Lépine  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** la municipalité de Saint-Casimir accepte de verser la somme de 1 174.67\$ (taxes incluses) à la FQM pour son adhésion à cet organisme en 2014.

**D'IMPUTER** cette dépense au poste budgétaire 02 11000 494 « Associations et abonnements ».

ADOPTÉE

2013-11-11-209

**RÉPARATION DE LA CHAUSSÉE / CHEMIN DE L'ÎLE GRANDBOIS**

**CONSIDÉRANT** que des travaux de réparation de la chaussée doivent être entrepris avant l'hiver dans le secteur de la ferme de M. Gérald Martin sur le Chemin de l'Île Grandbois;

**EN CONSÉQUENCE ;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Michel Trottier  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QU'UNE** somme de 5 000\$ soit prise au poste 55 99100 000 « Surplus accumulé non affecté » pour défrayer cette dépense.

**D'IMPUTER** cette dépense au poste budgétaire 02 32000 521 « Entretien des chemins et des trottoirs ».

ADOPTÉE

2013-11-11-210

**AMÉNAGEMENT DE L'INTERSECTION DE LA RUE TESSIER  
EST ET PLACE DE L'ÉGLISE**

**CONSIDÉRANT** que le ministère des Transports du Québec doit améliorer la sécurité à cette intersection pour le passage des motoneiges et des VTT;

**CONSIDÉRANT** que le ministère des Transports du Québec a déposé une nouvelle version qui tient compte des usages locaux;

**EN CONSÉQUENCE ;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Michel Trottier  
**APPUYÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablou  
**ET RÉSOLU MAJORITAIREMENT**

**QUE** les membres du conseil municipal sont en accord avec la version du 1<sup>er</sup> novembre 2013 présentée par le MTQ relativement à l'aménagement de cette intersection dans le but de la rendre plus sécuritaire.

ADOPTÉE

Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville est contre.

2013-11-11-211

**DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC /  
ENTRETIEN DES VÉGÉTAUX À LA SORTIE NORD-OUEST DU  
PONT DE L'ÉGLISE**

**CONSIDÉRANT** que la visibilité est réduite à la sortie nord, direction ouest, du pont de l'Église à cause de végétaux situés sur la propriété du 100 rue Tessier Ouest;

**CONSIDÉRANT** que cette route est à l'entretien du ministère des Transports (354/363);

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu d'améliorer la sécurité pour les usagers de la route;

**EN CONSÉQUENCE ;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablou  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Robert Lépine  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**DE** demander au ministère des Transports d'effectuer les travaux d'émondage requis pour améliorer la sécurité à cette intersection.

ADOPTÉE

2013-11-11-212

**DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC /  
PROJET DE FEUX DE CIRCULATION À LA SORTIE SUD DU  
PONT DE L'ÉGLISE**

**CONSIDÉRANT** que le pont de l'Église est traversé quotidiennement par un grand nombre de véhicules;



**CONSIDÉRANT** que cette route est à l'entretien du ministère des Transports (354/363);

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu d'améliorer la fluidité à la sortie sud du pont de l'Église pour les usagers de la route;

**EN CONSÉQUENCE ;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Michel Trottier  
**APPUYÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablon  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**DE** demander au ministère des Transports d'évaluer les coûts et la faisabilité d'installer des feux de circulation à la sortie sud du pont de l'Église.

ADOPTÉE

2013-11-11-213

**MANDAT DE GRÉ À GRÉ POUR L'ANALYSE DES SOUMISSIONS / REMPLACEMENT DU PONCEAU SUR LE CHEMIN DE L'ÎLE GRANDBOIS**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité doit s'adjoindre les services d'une firme d'ingénieurs pour effectuer l'analyse des soumissions dans le cadre de ce projet;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Robert Lépine  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Denis Naud  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** la municipalité de Saint-Casimir octroie un contrat de gré à gré à la firme MCI inc. de Trois-Rivières pour effectuer le mandat et ce, tel que décrit dans leur offre de services professionnels du 30 octobre 2013, au montant de 1 750\$ (plus taxes);

**D'IMPUTER** cette dépense à la programmation de la Taxe sur l'essence et contribution du Québec.

ADOPTÉE

2013-11-11-214

**ADJUDICATION D'UN CONTRAT RELATIF AU REMPLACEMENT DU PONCEAU SUR LE CHEMIN DE L'ÎLE GRANDBOIS**

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal a procédé à un appel d'offres public relativement au remplacement d'un ponceau sur le chemin de l'Île Grandbois le 2 octobre 2013;

**CONSIDÉRANT** que sept (7) entreprises ont déposé dans le délai requis leurs offres de la manière suivante :

Nom de l'entreprise	Montant avec taxes
Les Excavations Lafontaine inc.	424 757.20\$
Pagé Construction inc.	468 379.41\$
Pax Excavation inc.	491 978.03\$
Allen Entrepreneur général inc.	517 387.50\$
Gilles Rochette & Fils inc.	554 107.07\$
Les Entreprises St-Ubalde inc.	632 362.50\$
Construction & Pavage Portneuf inc.	646 242.82\$

**CONSIDÉRANT** que la firme d'ingénieurs MCI recommande d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit Les Excavations Lafontaine inc.;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville  
**APPUYÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablon  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le conseil municipal procède à l'adjudication du contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit Les Excavations Lafontaine inc., pour la somme de 424 757.20\$ (taxes incluses).

**QUE** le conseil municipal autorise le maire, Dominic Tessier-Perry ainsi que le directeur général, René Savard, à signer les documents relatifs à ce contrat.

**D'IMPUTER** cette dépense au poste budgétaire 23 04000 521 « Chemins (asphalte) ».

**D'IMPUTER** cette dépense à la programmation de la Taxe sur l'essence et contribution du Québec.

ADOPTÉE

2013-11-11-215

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE / M. GILLES SAVARD (LOT 3 928 423)**

**CONSIDÉRANT** la dérogation mineure déjà accordée par la résolution 2013-04-08-072 en regard du lot 3 928 423;

**CONSIDÉRANT** la nouvelle demande formulée par M. Gilles Savard du 335-337, rue Mgr Douville pour une dérogation mineure relative aux dispositions de l'article 6.1.3 du Règlement de zonage 044-2004;

**CONSIDÉRANT** que les arguments invoqués par le demandeur ont convaincu les membres du conseil du préjudice qu'il aurait à subir si la demande de dérogation mineure n'était pas accordée;

**EN CONSÉQUENCE ;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville  
**APPUYÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablon  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le conseil municipal accorde une dérogation mineure visant à permettre sur le lot 3 928 423 situé dans la zone Rb-10, une superficie de 22,6 mètres carrés supérieur à la réglementation afin de respecter la superficie au sol de l'ensemble des bâtiments complémentaires.

ADOPTÉE

2013-11-11-216

**BONIFICATION DU MANDAT DE SAINT-CASIMIR 2000**

**CONSIDÉRANT** que le secteur touristique constitue une avenue de développement pour la communauté;

**CONSIDÉRANT** que Saint-Casimir 2000 est l'organisme de développement mandaté par la municipalité et qu'il y aurait lieu de bonifier son mandat;

**EN CONSÉQUENCE ;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablon  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Robert Lépine  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le conseil municipal mandate Saint-Casimir 2000 afin de prendre en charge le développement touristique de la municipalité.

ADOPTÉE

2013-11-11-217

**FINANCEMENT TEMPORAIRE DES TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE CADRE DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) 2010-2013**

**CONSIDÉRANT** que l'article 1093 du Code municipal stipule que toute municipalité peut décréter par résolution des emprunts temporaires pour des dépenses pour lesquelles le versement d'une subvention par le gouvernement est assuré;

**CONSIDÉRANT** que le 6 septembre 2013 la municipalité a reçu une lettre de la Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire qui lui confirme une subvention de 634 753\$;

**EN CONSÉQUENCE ;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Michel Trottier  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Denis Naud  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le conseil autorise un emprunt temporaire de 634 753\$;

**D'EFFECTUER** une demande auprès de la Caisse Desjardins de l'Ouest de Portneuf (CFE Desjardins Québec-Portneuf);

**QUE** monsieur le maire, Dominic Tessier Perry et monsieur René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier, sont autorisés à signer tous les documents requis.

ADOPTÉE

2013-11-11-218

**ACQUISITION D'UN SERVEUR INFORMATIQUE**

**CONSIDÉRANT** que le serveur informatique actuel démontre une très grande instabilité et qu'il y a lieu de le remplacer rapidement;

**CONSIDÉRANT** que le serveur actuel a été acquis le 26 mars 2007 de la compagnie PG Solutions;

**CONSIDÉRANT** qu'une offre de service (#1MSCA50-131106-DH1) a été reçue en ce sens de la compagnie PG Solutions au montant de 3903.40\$ le 6 novembre dernier;

**EN CONSÉQUENCE ;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablon

**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Denis Naud

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**DE** procéder à l'acquisition d'un serveur informatique de la compagnie PG Solutions au montant de 3 903.40\$ (taxes incluses);

**QU'UNE** somme de 3 903.40\$ soit prise au poste 55 99100 000 « Surplus accumulé non affecté » pour défrayer cette dépense;

**D'IMPUTER** cette dépense au poste budgétaire 23 02000 527 « Ameublement de bureau ».

ADOPTÉE

**DIVERS**

Aucun sujet n'est discuté à ce point.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le public présent à l'assemblée est invité à s'adresser au conseil et à poser des questions.

2013-11-11-219

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

N'ayant plus rien à discuter, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville à 22h10.

René Savard,  
Directeur général et  
Secrétaire-Trésorier

Dominic Perry Tessier  
Maire